

2014

RAPPORT ANNUEL



NET-ENTREPRISES·FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

La DSN : une vraie réforme de simplification en marche

L'année 2014 a été, tout comme la précédente et probablement celle à venir, marquée par de très nombreux travaux pour que la DSN puisse aboutir. J'avais eu l'occasion lors de la venue du Président François Hollande à Toulouse, en janvier 2014, d'appeler de mes vœux une réelle mobilisation de l'ensemble des acteurs pour que cet ambitieux projet, qui ne pourra aboutir que si toutes les parties prenantes en font une priorité, soit largement relayé. À la fin de cette année, force est de constater que comme dans tout projet novateur en France, l'attitude majeure consiste à attendre que cela soit obligatoire pour s'y mettre...

C'est d'abord le cas des éditeurs qui ont dû positionner la DSN dans un planning déjà chargé et se mettent seulement maintenant en ordre de marche pour proposer des versions adaptées et un plan de montée en charge structuré. Leur action est au cœur de la réussite du projet. C'est aussi le cas des entreprises qui, il faut aussi le souligner, sont confrontées à des difficultés économiques et à de forts enjeux sur tous les fronts.

Mais malgré ces départs de démarrage, l'année 2014 a cependant permis de prouver la pertinence de ce projet pour parvenir à de réelles simplifications. Aucune des entreprises désormais entrées en production, qui représentent à ce jour près d'1 million de salariés, ne ferait machine arrière. Il reste maintenant quelques mois pour consolider les nécessaires progrès de la qualité de gestion de la paie en amont de la production de la DSN.

Un récent sondage a mis en évidence que plus de 82 % des entreprises sont désormais informées, que la moitié d'entre elles disposera d'un produit adapté au milieu de l'année, mais seules 3 sur 10 ont à ce jour une formation planifiée avec leurs éditeurs. De même, les cabinets d'experts-comptables ne sont pas encore tous en ordre de marche. Nous devons multiplier les efforts pour mettre à disposition les documentations indispensables à une préparation efficace et désormais chronométrée.

Soyez assuré(e) que les équipes du GIP-MDS ne comptent pas leurs efforts pour permettre l'extension la plus large de l'usage de la DSN et nul doute qu'avec l'appui des Organismes de Protection Sociale, des éditeurs et des experts-comptables, la DSN tiendra ses promesses de simplification.



ÉRIC HAYAT

Président du GIP-MDS



2014, année de « conjonction »

Depuis le lancement de la DSN en mars 2012, les actions du GIP-MDS conjuguent la gestion du parc et la construction de cette nouvelle procédure, qui viendra remplacer nombre de formalités, mais pas toutes, laissant ainsi toute sa valeur au portail collaboratif.

Cette gestion en superposition n'est pas simple : il faut allier rigueur et maîtrise des applications en place avec la transformation des manières de construire ensemble autour d'une seule procédure, qui n'est désormais plus « spécifique à chacun » mais « partagée entre tous ».

2014 a été un tournant sur ce chemin de la transformation.

Tout d'abord parce que le parc en place continue d'être confronté à des croissances importantes, même si une certaine inflexion se fait sentir. La rationalisation des moyens dans un cadre économique pleinement maîtrisé a été un challenge majeur, challenge réussi puisque les volumes conséquents ont été gérés avec succès avec une enveloppe en baisse significative.

Le projet « September » -approche transverse des métrologies- a été emblématique de cette optimisation conjointe. Conjuguer les talents de chaque équipe (des chefs de projet aux métrologues, en passant par les intégrateurs, les acteurs de la qualification, la Tierce Maintenance Applicative) est une évidence dont la construction opérationnelle n'était pas simple. Cette voie est désormais ouverte.

Ensuite parce que sur la DSN, les versions se sont conjuguées à tous les temps tout au long de l'année : la phase 1 en place, la phase 2 en construction, la phase 3 en gestation.

Une situation éminemment complexe en gestion, toute évolution devant être ciblée. Un véritable travail de « fourmi » auquel se sont attelées les équipes avec patience et conviction.

La conjonction touche tous les domaines. Conjuguer entre l'image rassurante d'un portail performant et la construction d'une nouvelle procédure par nature en « rodage ». Conjuguer les compétences acquises depuis des années en maîtrise d'œuvre et la coordination au niveau de la maîtrise d'ouvrage. Conjuguer entre des cultures différentes de gestion de l'exploitation pour un système global de bout en bout. Conjuguer les efforts de communication entre les différents acteurs sur les territoires au travers de cercles. Conjuguer les efforts entre les acteurs pour permettre des interconnexions automatisées à l'image de l'action conduite en 2014 avec « jedecare.com » ou des travaux ouverts avec la DISIC sur l'État plate-forme.

Le GIP-MDS est confronté au quotidien à cette nécessité de conjonction entre passé et devenir, singularité et collectif, capital acquis et promesses de simplification. Ses équipes se sont mises en situation de gérer ces conjonctions. Les moyens de relever les défis qui s'annoncent pour 2015 sont en place. C'est au travers de la confiance qui sera témoignée au GIP-MDS par ses membres et les instances de tutelle et par la poursuite du « construire ensemble » qu'ils pourront être couverts.

GOUVERNANCE

ORGANIGRAMME

AU 31 DÉCEMBRE 2014



Au 31 décembre 2014, l'effectif du GIP-MDS est composé de 59 salariés (37 hommes et 22 femmes).

Le Conseil d'administration

Outre ses activités récurrentes et habituelles, le Conseil d'administration du GIP-MDS s'est révélé plus que jamais comme le lieu concentrant toute l'attention et l'expertise que requiert un projet d'envergure comme la DSN. La diversité de ses membres permet de mesurer et de prendre en considération l'ensemble des impératifs des acteurs concernés.

ADMINISTRATEURS



Membres du Conseil d'Administration	Représentants CA titulaires	Représentants CA suppléant	Représentants AG titulaires	Représentants AG suppléants
ACOSS	Christian PINEAU Jean-Pierre COLETTI Jean-Louis REY Personne désignée par J.L. REY	Michel GIORDANO Jacky MONGEREAU Personne désignée par J.L. REY	Jean-Eudes TESSON	Jean-Louis REY
CNAV	Jacques ADAMSKI Pierre BURBAN Pierre MAYEUR Gérard RIVIERE	François BROUSSE Véronique BROUSSE Pascal EMILE	Gérard RIVIÈRE	Pierre BURBAN
UNÉDIC	Pierre-Matthieu JOURDAN Chantal RICHARD	Lucie FOUCAUD Michel MONIER	Pierre-Matthieu JOURDAN	Michel MONIER
PÔLE EMPLOI	Jean BASSERES Thomas CAZENAIVE	Alain CAZEUNEUVE Michel COTTURA	Jean BASSERES	Michel COTTURA
AGIRC	Jean-Paul BOUCHET Frédéric AGENET	Jean-Claude BARBOUL Pierre-François LOREAL	Jean-Paul BOUCHET	Frédéric AGENET
ARRCO	Philippe PIHET Didier WECKNER	Jean-Louis DEROUSSEN Thierry MICOR	Didier WECKNER	Philippe PIHET
CNAM	Nathalie BUET Michel REGEREAU Ghislaine RIGOREAU	Frédéric VAN ROEKEGHEM (ou Abdelkader BELKIR) Patrick BOÏS	Michel REGEREAU	Frédéric VAN ROEKEGHEM
CNAF	Daniel LENOIR Eric DELABRIERE	Jocelyne CABANAL-DUVILLARD Frédéric MARINACCE	Daniel LENOIR	Frédéric MARINACCE
CCMSA	Claude BERTOLOTTI Laurent COLIN	Jean-François BELLIARD	Claude BERTOLOTTI	Laurent COLIN
RSI	Gérard QUEVILLON Bernard DELRAN Danielle JONQUARD Stéphane SEILLER	Jacky LE MEUR Gilbert JOLY Henri WALBERT Éric LE BONT	Gérard QUEVILLON	Éric LE BONT
UCFCI-BTP	Christophe FALOURD	Marc KONCEWICZ	Christophe FALOURD	Marc KONCEWICZ
CCVRP	Bernard VERRON	François FAILLIOT	Bernard VERRON	François FAILLIOT
CAISSE DES CONGÉS SPECTACLES	Jean-François BESSE	Frédéric LE COMPAGNON	Jean-François BESSE	Frédéric LE COMPAGNON
FFSA	Didier PERSYN	Patrick GREGORY	Didier PERSYN	Patrick GREGORY
FNMF	Christophe LAPIERRE	Alain CARRON	Christophe LAPIERRE	Alain CARRON
CTIP	Jean-Paul LACAM	Evelyne GUILLET	Jean-Paul LACAM	Evelyne GUILLET
CRPCEN	Olivier MANIETTE	Mourad BELAID	Olivier MANIETTE	Mourad BELAID
MEDEF	Jean-Claude GUERY	Emilie MARTINEZ	Jean-Claude GUERY	Émilie MARTINEZ
UPA	Roselyne LECOULTRE	Jean-Louis MAITRE	Roselyne LECOULTRE	Jean-Louis MAITRE
CGPME	Marc LUCCIONI	Georges TISSIE	Marc LUCCIONI	Georges TISSIÉ
FNSEA	Claude COCHONNEAU	Alain DEVOOGHT	Claude COCHONNEAU	Alain DEVOOGHT
CGT	Pierre MOCQUERY	Marie-Martine SALVIGNAC	Pierre MOCQUERY	Marie-Martine SALVIGNAC
CFDT	Xavier BECKER	Philippe LE CLÉZIO	Xavier BECKER	Philippe LE CLÉZIO
CGT-FO	Patrick PRIVAT	David DELOYE	Patrick PRIVAT	David DELOYE
CSOEC	Jean SAPHORES	Claude DERUELLE	Jean SAPHORES	Claude DERUELLE
SYNTEC NUMÉRIQUE	Emmanuel PRÉVOST		Emmanuel PRÉVOST	
UNAPL	David GORDON-KRIEF		David GORDON-KRIEF	

ZOOM SUR

DEUX INSTANCES ENGAGÉES POUR LA DSN



Le Comité d'Orientation Stratégique (COS)

Le COS, présidé par Éric Hayat, a tenu 6 réunions et 2 séminaires élargis consacrés au projet DSN. Il compte, parmi ses membres, le Directeur de la Sécurité Sociale, les Directeurs Généraux de ses membres permanents (ACOSS, AGIRC-ARRCO, CNAF, CNAM, CNAV, de Pôle Emploi, du RSI et de l'Unédic). Comme en 2013, le Responsable de la mission interministérielle simplification et normalisation des données sociales a participé aux travaux. Le COS a suivi l'ensemble des

activités et projets majeurs du Groupement. Il a rempli ses fonctions dans le domaine de la préparation des budgets présentés au Conseil et le suivi des décisions arrêtées.

Son investissement sur le projet DSN lui a à nouveau conféré un rôle majeur dans la coordination générale du projet en lien avec les Organismes de Protection Sociale (OPS) et les représentants des fédérations professionnelles partenaires (CSOEC et Représentants des Editeurs).

Le Comité des utilisateurs (COUTI)

Six réunions ont eu lieu en 2014 pour le COUTI. Concentré sur la DSN avec un angle de vue axé sur les besoins des utilisateurs et autour de son Président, Marc LUCCIONI, représentant la CGPME, les membres de cette instance, issus des organisations patronales, du CSOEC et de Syntec-numérique pour les éditeurs de logiciels de paie, ont suivi et ont été consultés sur toutes les phases de progression du projet DSN. Le COUTI a été consulté sur des sujets aussi bien juridiques qu'opérationnels. Citons le projet de décret instituant une obligation intermédiaire dès mai 2015 pour les grandes entreprises, les démarrages de certains pilotes (dont le cabinet d'expertise comptable du Président du COUTI

lui-même), la montée en charge des déclarants avec le suivi de la progression des éditeurs de logiciels de paie, le développement et la mise à disposition d'outils pédagogiques (module d'e-learning, forum présent sur le site DSN-info, les consignes pour bien démarrer la DSN, etc.), les actions de communication ou encore la problématique particulière des TPE avec un argumentaire adapté.

À noter, le 3 juin 2014, la présence exceptionnelle du Président du Conseil d'administration du GIP-MDS, Éric Hayat, qui a tenu à marquer, à cette occasion, le rôle essentiel du COUTI dans la construction de la DSN.

DEUX GROUPES AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

Groupe Expression de besoins des entreprises

Ce groupe de travail, complémentaire du COUTI, est constitué d'entreprises de toutes tailles et de différents secteurs d'activité. Il a été créé pour être encore plus à l'écoute des entreprises dans le cadre de la DSN et avoir, de leur part, un retour direct d'expérience et trouver les réponses adaptées aux contextes opérationnels. Participent également des représentants d'éditeurs de logiciels de paie, d'OPS et de Ministères en fonction des thématiques abordées.

Le début de l'année 2014 s'est inscrit dans l'action avec le premier dépôt fait en séance par la Société Générale.

Ce groupe a contribué, notamment, à l'examen des modalités envisageables pour la suppression de l'AER, aux évolutions du tableau de bord du déclarant, au traitement des DSN par les organismes complémentaires, au mode opératoire et préparatoire au bon démarrage de la DSN et différents sujets d'ordre juridique ou réglementaire, parfois également examinés au sein du groupe des représentants des salariés, permettant ainsi d'avoir la double analyse employeur/salarié. Une réunion commune s'est d'ailleurs tenue en septembre.

Les travaux du groupe de réflexion avec les représentants des salariés

Ce groupe a poursuivi les travaux engagés depuis sa constitution en 2013 sur les thématiques se rapportant aux droits et procédures des salariés dans le contexte DSN en vue d'en assurer la garantie voire, lorsque c'est possible, d'en améliorer la gestion. Il s'est réuni 4 fois, dont une qui a fait l'objet d'une séance commune avec le GPBE consacrée à la sécurisation des droits des salariés dans le contexte de simplification des procédures engagées au travers de la DSN. Il est, à chaque fois, l'occasion de faire un point d'information et d'échange sur l'avancée du projet DSN.

Le groupe a avancé dans ses réflexions autour d'une meilleure identification des salariés, notamment, via un futur système de consultation des données issues de la DSN et l'utilisation d'un numéro technique temporaire (NTT) et d'un numéro d'identification d'attente (NIA). Les consultations ont été poursuivies sur des thèmes tels que le cadre d'expérimentation de la suppression de l'AER et la fiche d'information du salarié, la gestion des contrats courts dans la DSN et sur plusieurs mesures de simplifications réglementaires (exemples : réduction des notions d'effectifs, alignement des bases de calcul IJ maternité et maladie).



FAITS MARQUA

NET-ENTREPRISES.FR : DES CHIFFRES EN HAUSSE



Le nombre total d'entreprises et de tiers déclarants inscrits à net-entreprises.fr est de 3 686 238 en 2014

La croissance du nombre de déclarations faites sur net-entreprises.fr est constante. Elle est plus significative pour la DSN qui est en cours d'élargissement, pour la DSI grâce à son offre en EDI, pour les déclarations net-intempéries BTP au vu du pic déclaratif lié aux fortes intempéries de juin et pour les déclarations autoentrepreneurs obligatoires depuis 2013 (même si le chiffre d'affaires est nul).

La DUCS dématérialisée : un succès partagé

Le bordereau papier de la déclaration unifiée de cotisations sociales est en voie de disparition au profit de deux versions dématérialisées : EFI et EDI. Le succès est croissant, comme le montre le bilan de la campagne de janvier 2014. Cette réussite est due à l'adhésion des déclarants à la dématérialisation et à la qualité du service apportée par net-DUCS.

Un bilan de campagne DADS-U satisfaisant

Le nombre de déclarations reçues est en hausse de 9,65 % par rapport à l'an passé. Si la procédure "annule et remplace", mise en place lors de la campagne précédente, avait parfois posé quelques problèmes par le passé, les choses ont bien changé cette année. Le nombre d'appels au centre de contact téléphonique pour cette procédure a baissé de 20 % par rapport à l'année dernière.

La Campagne C3S sous le signe de la stabilité

Le service n'a pas connu d'évolution structurante depuis 2013, date à laquelle avait été instituée une nouveauté : le pré-chargement de la C3S avec les données de la DGFiP.

La DSI passe à l'EDI

Sur net-entreprises.fr, la DSI peut désormais se faire en mode EFI ou EDI depuis cette année. Une bonne partie de l'augmentation du service tient à l'ajout du mode EDI, excellent outil de dématérialisation utilisé notamment par les tiers-déclarants pour eux-mêmes et leurs clients.

NOUVEAUX SERVICES SUR NET-ENTREPRISES.FR

> L'INTEROPÉRABILITÉ DES PORTAILS

C'est une simplification des démarches qui permet aux experts-comptables préalablement inscrits de s'authentifier une seule et unique fois pour accéder et naviguer entre le portail de leur profession et celui de net-entreprises.fr.

> L'OUTIL DE CONTRÔLE DES SIRETS

Lorsqu'une entreprise effectue une DSN, elle doit procéder à une déclaration pour chacun de ses établissements, identifiés par un numéro Siret. Cet outil de vérification permet aux entreprises de déposer un fichier contenant une liste de numéros Siret à vérifier pour chacun des établissements. Ces Siret sont ensuite contrôlés pour s'assurer qu'ils sont bien tous présents et actifs dans le référentiel. L'outil de contrôle des Sirets a été créé pour fiabiliser les données et garantir la qualité de service.

NTS 2014

Nombre de déclarations transmises
et consultation de service en 2014



Évolution/
2013

DUCS	10 344 192	+ 1,36 %
DSI	1 308 785	+ 56,93 %
C3S	364 215	0,18 %
DADSU	2 447 081	+ 9,65 %
DSN	596 611	+ 1694,38 %
*MS A	119 417	+ 31,46 %
Net-intempéries	245 605	+ 430,08 %
DAT CNAM	807 831	+ 10,70 %
Auto Entrepreneur	985 198	+ 28,46 %
Attestation employeurs	469 010	+ 8,15 %
Attestation de salaires/DSI J	7 397 165	- 8,38 %
Congés Spectacles	13 933	+ 15,75 %
DPAE	766 929	+ 5,47 %
CCVRP	10 904	+ 10,76 %
DADSU CI BTP	17 210	+ 1,12 %
CRPCEN	47 8772	+ 26,94 %
TOTAL	26 385 686	

QUE RETENIR DE LA PRODUCTION EN 2014 ?

L'ANNÉE 2014 EST CARACTÉRISÉE PAR UN HAUT NIVEAU DE SERVICE, QUE CE SOIT SUR LA DISPONIBILITÉ DES APPLICATIONS AUX ENTREPRISES OU LA RESTITUTION DES RÉSULTATS AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES AVEC DES CAMPAGNES DUCS 2014 ET DADSU 2015 EXCEPTIONNELLES.

Une production performante

Pour renforcer le service aux utilisateurs et assurer une meilleure réactivité en cas d'incidents ou de perturbations, une supervision et une analyse comportementale des éléments sensibles du Réseau et de la sécurité (Firewall, Proxy, DNS, Interops, Switch...) ont été mises en place.

Le nombre d'installations opérées a été important :

- 14 versions ont été mises en production pour les Net-x et Portail confondus,
- 156 patches releases ou modifications applicatives ont été intégrés dont 40 pour les accrochés,
- 73 modifications techniques ont été mises en œuvre sur l'infrastructure,
- 14 liaisons supplémentaires ont été ouvertes auprès de nos partenaires.

Une architecture maîtrisée

Suite à la refonte du portail net.entreprises.fr (projet ARPEJ), réalisée en 2013 sur un socle technique commun aux NET-x, il était nécessaire de faire une pause technique pour l'enrichir de nouvelles fonctionnalités. Ce choix s'est traduit par un minimum d'évolutions techniques sur l'infrastructure.

Les principaux projets menés sont :

- la mise en œuvre de nouveaux Firewalls CHECKPOINT (matériel et logiciel),
- le changement de certains composants matériels devenus obsolètes, notamment des Switch dont le taux de panne devenait inquiétant,
- la mise en œuvre d'un nouveau LAN administration.

La DSN

2014 aura vu les collaborateurs des départements architecture et infogérance monter en puissance sur cette nouvelle NET-X. S'il y a encore des ajustements à opérer au sein de l'organisation, cette nouvelle déclaration est devenue une réalité et l'importance des travaux menés a été soulignée par l'audit DSN, réalisé par la société ISLN à la demande de la MOAS.

DOSSIER DSN

LA DSN S'INSTALLE

L'ANNÉE 2013 AVAIT VU LA NAISSANCE DE LA DSN, PASSÉE DU STADE DE PROJET AMBITIEUX À CELUI DE RÉALITÉ TANGIBLE. LES TRAVAUX MENÉS EN 2014 ONT PERMIS DE L'ANCRER ET DE CONSOLIDER SON ASSISE DANS LE PAYSAGE DÉCLARATIF FRANÇAIS.

Une déclaration industrialisée

Après la phase d'ouverture du service DSN, en avril 2013, le GIP-MDS et ses partenaires ont développé et mis en œuvre des solutions techniques d'industrialisation qui consolident le dispositif en place en permettant aux concentrateurs et aux éditeurs d'automatiser via le mode EDI « machine to machine » à la fois l'envoi massif des DSN, mais également la collecte des comptes-rendus émis à réception des données par les Organismes de Protection Sociale. Testé en février 2014, il a été mis en production mi-avril.

Des paiements effectifs

Les premières indemnités journalières produites sur la base de la DSN ont été payées en mars 2014. Elles ont été calculées à partir des signalements d'événements (arrêt de travail) opérés par les entreprises pilotes. Cette étape importante valide et confirme la pertinence des orientations qui ont présidé à la conception du dispositif : lier les données issues de la paie, aux signalements d'événements à transmettre par les entreprises tout en sécurisant le droit des salariés dans des délais au moins égaux à ceux constatés à ce jour.

Un palier intermédiaire

Au regard de la volumétrie constatée durant l'année 2014 et de la volonté de sécuriser le dispositif en prévision de la phase de généralisation en janvier 2016, la mise en œuvre d'une obligation intermédiaire de passage à la DSN a été décidée. Actée par un décret paru en septembre 2014,

elle concerne les plus grandes entreprises, qui devront avoir adopté la DSN dès mai 2015. Ce palier vise ainsi à lisser la montée en charge du dispositif avant l'obligation généralisée.

Un engagement progressif des entreprises

Les entreprises pilotes qui ont choisi d'adopter la DSN par anticipation durant cette année 2014 appartiennent à toutes les catégories d'établissements : TPE, PME et grands groupes. De très grandes entreprises ont ainsi rejoint le dispositif, pour la plupart conformément au planning qu'elles s'étaient fixées, démontrant ainsi que la mise en œuvre de la DSN au sein d'une entreprise demeure une étape maîtrisée. Sur l'ensemble de l'année, 60 755 DSN ont été reçues, contre 1 385 en 2 013.

AMÉLIORER L'EXISTANT ET ANTICIPER

En 2014, le GIP-MDS a engagé de nombreux travaux pour stabiliser et améliorer le dispositif DSN afin de s'assurer que celui-ci saura répondre aux enjeux de l'année 2015, dernière année avant la phase de généralisation de janvier 2016. Au-delà de la conception et réalisation de la phase 2 (intégration de la DUCS Acooss en mars 2015 après une phase pilote ouverte en novembre 2014), les efforts ont été concentrés sur les aspects techniques afin de fluidifier l'exploitation du dispositif et garantir la tenue à la charge du système. En parallèle, l'année 2014 a permis également de débiter les travaux de conception de la phase de généralisation de la DSN marqués par une parution du cahier technique de la norme en fin d'année 2014.

UNE GESTION DE PROJET COMPLEXE



EN 2014, LE NOMBRE D'ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA DSN EST ALLÉ CRESCENDO, ET LA FEUILLE DE ROUTE DES TRAVAUX À MENER A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT DENSE. CES DEUX DIFFICULTÉS ONT ÉTÉ SURMONTÉES GRÂCE À LA FORTE MOBILISATION DE TOUS.

Un cercle d'interlocuteurs élargi

Au fil des mois, la DSN est devenue plus visible et mieux connue. L'approche de l'échéance d'obligation a renforcé la mobilisation et l'implication de nombreux acteurs : des éditeurs, des entreprises, des experts-comptables, mais aussi des Organismes de Protection Sociale et des Administrations. Le GIP-MDS devait gérer ces différents acteurs et satisfaire l'ensemble de leurs besoins, tout en s'assurant que les principes qui fondent la DSN ne soient pas dévoyés au fur et à mesure de l'intégration de ces nouvelles préoccupations. Pour y parvenir, ses équipes ont multiplié les échanges et les rencontres pour expliquer le dispositif et ses atouts en termes de simplification.

Un programme opérationnel très chargé

En 2014, le GIP-MDS a été soumis à une double exigence. Ses équipes ont dû réaliser les évolutions de la DSN fixées par la loi, nécessaires à la poursuite du déploiement (phases 2 et 3). Dans le même temps, il leur a fallu maintenir le dispositif en production, et le faire de manière réactive afin de corriger toute anomalie dès sa détection. Le GIP-MDS s'est attaché à assurer une qualité du service irréprochable, attendue pour ce type de projet, stratégique pour le gouvernement. Une exigence d'autant plus nécessaire que la visibilité de la DSN s'est fortement accrue en 2014 sous l'influence, notamment, de l'allocation du Président de la République en début d'année. Faire face aux différents travaux a nécessité, en 2014, de renforcer les équipes projet des opérateurs, comme celles

du GIP-MDS tant en matière de conception que de qualification des différentes livraisons.

Une réussite collective

Malgré ces éléments de complexité, chacun des délais fixés pour la mise en œuvre de la DSN en 2014 a été respecté grâce à la mobilisation des équipes à la fois du GIP-MDS et des Organismes de Protection Sociale qui l'accompagnent sur ce projet. Les interrogations adressées au GIP-MDS par un nombre croissant d'éditeurs, d'entreprises et d'experts-comptables ont également permis de faire évoluer le dispositif, selon une logique de co-construction.



AIDER LES ORGANISMES À ENTRER DANS LA DSN



PLUS D'UN AN APRÈS LA MISE EN PRODUCTION DE LA PHASE 1, LE SUCCÈS DE LA CONDUITE DU PROJET DSN N'EST PLUS À DÉMONSTRER. SUR UN PLAN TOUT AUSSI IMPORTANT, LA DIMENSION CONDUITE DU CHANGEMENT AU SEIN DES RÉSEAUX A PROGRESSÉ EN 2014. CECI ÉTANT, C'EST EN 2015 QUE LE CHALLENGE SERA À RELEVER ET À MESURER.

Les acquis 2014

Sur l'accompagnement opérationnel, en 2014, ont été créés les groupes de démarrage de la phase 1. Il s'agit d'instances opérationnelles régulières de suivi des flux de bout en bout (signalements, reconstitution de DSIJ, AED, DMMO). Elles font intervenir les opérateurs (CNAV, ACOSS, MSA), les organismes destinataires (CNAM, Pôle emploi, DARES) et le GIP-MDS. En plus de démontrer le bon fonctionnement du dispositif et de régler les écarts fonctionnels, il s'agissait pour les organismes de concilier leurs besoins propres en termes de données et les besoins de la collectivité.

Sur l'accompagnement organisationnel, 2014 a permis de co-construire le dispositif de support global de la DSN. Les thèmes traités sont l'accompagnement des grands comptes, l'initiation d'un annuaire de niveau 2 dans les organismes... Cependant, la mise en œuvre opérationnelle du support de niveau 2 dans les organismes a été retardée. Une task force a d'ailleurs été mise en place pour pallier ce décalage et permettre aux OPS d'affiner leur préparation. Certains organismes ont initié des séminaires de conduite du changement.

Au plan des outils, 2014 a vu naître un dispositif apprécié des

Organismes de Protection Sociale : le e-learning DSN. Il s'agit d'un dispositif modulaire pouvant être utilisé pour l'autoformation, pour des formations en présentiel mais également pour des présentations plénières ou des séminaires. D'ailleurs, l'intégralité des clips et démonstrations du dispositif a été installée sur une chaîne YouTube créée pour l'occasion. En 2015, le dispositif sera généralisé à la phase 2, agrémenté de mini clips décrivant des cas concrets d'utilisation de la DSN...

Perspectives 2015

L'année 2015 est la dernière ligne droite avant la généralisation de 2016. C'est aussi l'année du déploiement de la phase 2 avec ses enjeux financiers et de l'obligation intermédiaire avec de forts volumes à prévoir.

2015 est également l'année de la transition. À titre d'exemple, le support de niveau 2 initialement pris en charge par le GIP-MDS par le biais d'une task force temporaire doit désormais se construire dans la durée.

Ce support devra traiter en tant que procédure unique les questions transverses de la DSN qui sont les plus nombreuses.

La prise en compte de la logique transverse de la DSN par les réseaux qui ne seront plus centrés sur leurs problématiques métiers spécifiques demeure un challenge à couvrir.



ASSISTER LES ENTREPRISES AVANT ET APRÈS DÉMARRAGE

INCITER LES DÉCLARANTS À ADOPTER LA DSN, PUIS LES SÉCURISER DANS SA MISE EN ŒUVRE EN LES GUIDANT PAS À PAS, TELS ONT ÉTÉ LES DEUX ENJEUX MAJEURS DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES ENTREPRISES EN 2014.

Démystifier, pour susciter l'envie

La DSN ne porte pas une simple évolution réglementaire, mais un véritable projet de transformation. Bien comprendre ses spécificités le rend plus abordable et rassure. C'est la première étape de l'accompagnement des entreprises, qui leur permet de prendre connaissance de la DSN et les incite à l'adopter par anticipation. À cet effet, les équipes du GIP-MDS ont parcouru le territoire en 2014 dans le cadre des cercles DSN et d'autres réunions, avec des fédérations et des associations, pour présenter la DSN et son fonctionnement.

Des interlocuteurs en support

Les entreprises désireuses d'intégrer la DSN en 2014 ont pu bénéficier d'un accompagnement rapproché par :

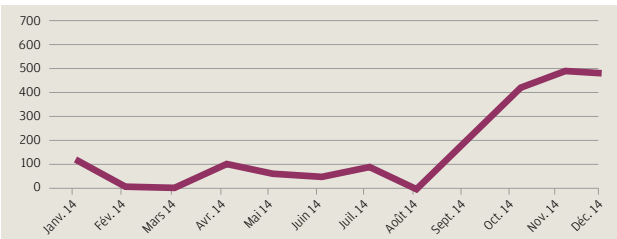
- un correspondant DSN, représentant les Organismes de Protection Sociale en région,
- le centre d'appel partagé (voir encadré) qui assure un support de premier niveau, renforcé fin 2014 par une task force créée au sein du GIP-MDS pour répondre aux questions et établir des diagnostics de pré-lancement pour les entreprises demandeuses d'un suivi renforcé,
- l'ensemble des acteurs de la DSN dans le cadre du Club des pilotes, dont les deux réunions en 2014 (avril et novembre) ont permis d'échanger des retours d'expériences et d'identifier des axes d'amélioration,
- les équipes du GIP-MDS, mobilisées pour répondre en direct à leurs interrogations et les aider à traduire l'usage en paie dans la DSN, en lien avec les éditeurs.

BILAN 2014

3 290 appels traités - Taux de décroché : 90 %

Les appels viennent en majorité des entreprises pour s'informer. Le 4^{ème} trimestre correspond à 50 % de l'activité des appels.

À partir d'octobre, davantage d'utilisateurs qui sollicitent une assistance.



Démultiplier les outils

Média essentiel, le site dsn-info.fr permet aux entreprises de s'approprier toutes les spécificités du dispositif. Sa base de connaissances a été enrichie tout au long de l'année 2014.

De nouvelles fiches consignes, qui abordent des situations de paie spécifiques, ont également été mises en ligne. Un forum de discussion a été ouvert le 7 avril, pour permettre aux entreprises d'échanger sur leurs pratiques. Un guide de démarrage de la DSN en phase 1 a également été élaboré en 2014. Il est disponible sur le site dsn-info.fr. Enfin, les modules de e-learning constituent également des outils de référence pour l'accompagnement, didactiques et faciles d'accès.

0811 376 376

UN NUMÉRO DÉDIÉ

Depuis décembre 2013, les conseillers du centre d'appel partagé entre le GIP-MDS et les Organismes de Protection Sociale répondent aux questions de niveau 1 des entreprises et de leurs tiers déclarants.

THÈMES DES APPELS - ANNÉE 2014

Informations générales	87,2 %
Gestion DSN mensuelles	4,4 %
Problème d'inscription	3,8 %
Cahier technique	1,5 %
Gestion arrêt et reprise de travail	1,1 %
Problème d'authentification	0,7 %
Identification des salariés	0,6 %
Tableau de bord	0,5 %
Gestion des fins de contrats de travail	0,3 %



PROMOUVOIR NET.ENTREPRISES.FR ET LA DSN

EN 2014, LA COMMUNICATION A POUR OBJECTIFS PRIORITAIRES DE CRÉER DE LA NOTORIÉTÉ ET D'INCITER LES ENTREPRISES À DÉMARRER LA DSN AU PLUS TÔT.

Une installation sur le terrain régional

Les cercles DSN, avec l'aide des Comités Régionaux net-entreprises.fr, et les équipes de proximité se sont mobilisés en 2014 et ont permis la mise en œuvre de 3 manifestations différentes dans presque chaque région. Visant à inciter les parties prenantes de chaque territoire à développer des stratégies locales de promotion en début d'année, les cercles ont ensuite mobilisé les entreprises pour démarrer la DSN dès maintenant. La communication locale a évolué de façon constructive tout au long de l'année et s'appuie aujourd'hui sur le témoignage des pilotes ayant déjà adopté la DSN, nos meilleurs ambassadeurs.

Des cercles ont également été organisés dans les CGSS des DOM-TOM à la fin de l'année et la délégation nationale a été très bien accueillie par tous les acteurs.

Une campagne de publicité qui a permis d'accroître la notoriété de la DSN

Le Comité d'Orientation Stratégique a validé, au tout début de l'année, la mise en œuvre d'une campagne de publicité afin d'acquérir une notoriété suffisante et d'expliquer en quoi

consiste la DSN. Les différentes instances DSN, ainsi que le Groupe Communication composé des membres, ont défini les composantes principales de cette campagne.

Deux éléments incontournables ont permis de construire les éléments fondateurs de la communication 2014 :

- la signature DSN « Une seule déclaration pour les remplacer toutes » permet de comprendre en un instant de quoi il s'agit,
- l'association de la DSN à net-entreprises.fr permet de capitaliser sur la notoriété du site reconnu depuis de nombreuses années. En désignant la DSN comme « un service de net-entreprises.fr », il s'agit également de faire apparaître le site, comme une référence en matière de déclarations sociales. Grâce à la campagne publicitaire lancée en avril 2014 pour un mois, la DSN a été présente sur les sites Internet les plus en affinité avec notre cible ainsi que dans la Presse Quotidienne Nationale, avec des parutions dans le Monde et Le Figaro par exemple.

Si le nombre d'entreprises à s'être portées volontaires pour entrer en DSN n'a pas décollé de façon assez significative, le nombre de visiteurs accueillis sur dsn-info.fr a été multiplié par plus de 10 durant le mois de campagne.

Une communication collective et co-construite au service de la notoriété

Le GIP-MDS ainsi que les cercles DSN en régions ont accompagné les parties prenantes sur le terrain pour présenter le projet aux entreprises.

La puissance de communication de tous les acteurs, organismes, éditeurs, experts-comptables, a permis d'accroître la connaissance de la DSN. La notoriété de la DSN est ainsi passée de 25 % avant campagne à 56 % après campagne, et à 83 % en novembre 2014.

CHIFFRES CLÉ

5 700 PRÉSENTS
AUX CERCLES DSN SUR TOUTE LA FRANCE

PRÈS DE **22 000** VISITEURS
PAR MOIS EN MOYENNE SUR DSN-INFO.FR

RAPPORT FINANCIER



LE BUDGET TOTAL DU GIP-MDS, TEL QU'IL RESSORT DU VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 10 DÉCEMBRE 2013, S'ÉLEVAIT À 34,36 MILLIONS D'EUROS
DONT **15,02 MILLIONS D'EUROS** AU TITRE DU BUDGET COMMUNAUTAIRE,
11,40 MILLIONS D'EUROS POUR LA DSN,
ET **7,94 MILLIONS D'EUROS** POUR LES NET PROCÉDURES EN PLACE.

Le financement a été composé de :

34,1 M€
de contribution des membres

0,11 M€
solde des produits constatés
d'avance 2011

0,15 M€
de dépôts de projets 2012 vers 2014

Les charges de fonctionnement de l'exercice se sont élevées à 31,33 millions d'euros, les charges d'investissement à 0,23 million d'euros, soit un montant total de charges égal à 31,56 millions d'euros répartis comme suit :

13,96 M€
de budget communautaire

10,12 M€
de budget net-DSN

7,48 M€
de budget autres net procédures

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se traduit ainsi par un montant comptable de charges non dépensées de 2,84 millions d'euros correspondant pour l'essentiel à des opérations reportées, l'explication majeure ayant trait au décalage de l'ouverture en réel de la phase 2 de l'automne 2014 à début 2015.

LES MEMBRES

DU GIP-MDS



GIP Modernisation
des déclarations
sociales
NET-ENTREPRISES·FR

URSSAF – AGIRC-ARRCO – CNAV/TDS – CNAMTS – CNAF
PÔLE EMPLOI – UNÉDIC – RSI – MSA – CI-BTP – CCVRP – CS
CRPCEN – CTIP – FFSA – MUTUALITÉ FRANÇAISE
*MEMBRES ASSOCIÉS : CFDT – CGPME – CGT – CGT-FO
CSOEC – FNSEA – MEDEF – SYNTEC NUMÉRIQUE – UNAPL – UPA*

GIP-MDS

Patio Saint-Jacques 4 - 14, rue Ferrus 75014 Paris - Tél. : 01 58 10 47 00 - Fax : 01 45 65 37 27 - com@gip-mds.fr
www.gip-mds.fr - www.net-entreprises.fr - www.dsn-info.fr